

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG
ADMINISTRATION COMMUNALE D'USELDANGE

Useldange, le 10 décembre 2024

PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal, dans sa séance du 18 octobre ~~nov~~ 2024 a approuvé le règlement-taxe relatif à la gestion des déchets assurée par le Syndicat intercommunal pour la gestion des déchets ménagers du nord et du centre, en abrégé SIDEC.

Approbation ministérielle : FC05-2024-A442.

La délibération y afférente est à disposition du public à la maison communale d'Useldange du 11 décembre 2024 au 27 décembre 2024 inclusivement.

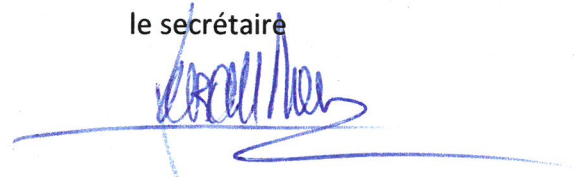
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre



Pollo BODEM

le secrétaire



Marco VERSALL